

Les sports olympiques sont les plus pratiqués

À la saison sportive 2004-2005, l'Alsace compte 4 700 clubs et 437 000 licenciés.

Plus de la moitié des licenciés (55,9 %) dépendent de fédérations olympiques.

Football, tennis et basket-ball se retrouvent sur le même podium

des disciplines

les plus pratiquées

dans les deux départements.

La pratique sportive féminine est concentrée

sur quelques disciplines.

Les 437 000 licenciés sportifs pratiquent un ou plusieurs sports dans un des 4 700 clubs d'Alsace. Ce résultat a été établi à partir d'une enquête réalisée auprès des fédérations sportives agréées par l'État. Le nombre de licenciés a augmenté de 13 %, entre les saisons sportives de 1998-1999 et 2004-2005 : leur nombre a été respectivement de 385 000 et de 436 900. S'agissant des clubs sportifs, leur nombre a augmenté de 7 % en six ans.

Le football, première discipline

Les ligues et comités régionaux ayant le plus de licenciés sont, pour les fédérations olympiques, la ligue

de football (84 000 licenciés), la ligue de tennis (28 800), la ligue de basket-ball (18 900), la ligue de judo (17 400). Suivent ensuite pour les fédérations scolaires les deux comités départementaux de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) et le comité régional de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

Les licenciés des fédérations olympiques représentent la majorité des licenciés sportifs alsaciens (55,9 %), loin devant les licenciés des fédérations scolaires et universitaires (20,5 %).

Les sports pratiqués dans les départements

Dans le Bas-Rhin, les disciplines les plus pratiquées sont : le football (51 470 licenciés), le tennis (18 400), le basket-ball (12 400), le judo (11 400) puis l'équitation, la gymnastique et le handball. Le sport scolaire est aussi très présent. L'USEP regroupe 31 200 licenciés et l'UNSS 18 400 licenciés.

Dans le Haut-Rhin, on retrouve le même podium, avec dans l'ordre : le football (32 600 licenciés) et le tennis (10 400) suivies du basket-ball. Viennent ensuite, à la différence du Bas-Rhin, la gymnastique, le judo et le ski. L'USEP et l'UNSS ont aussi une place primordiale dans le sport haut-rhinois avec res-

pectivement 23 100 licenciés et 10 900 licenciés.

Cependant, certains sports ont plus de licenciés dans le département du Haut-Rhin que dans celui du Bas-Rhin. C'est le cas de l'aéronautisme, du ball-trap, des sports de quilles, du karaté, du ski, du ski nautique, de la spéléologie, des sports de glace, de la voile et du vol libre.

La pratique sportive féminine

Le sport féminin est très majoritaire dans certaines disciplines sportives. En Alsace, les licences attribuées en twirling bâton sont presque exclusivement des licences féminines (93 %). En EPMM (entraînement physique dans le monde moderne), en EPGV (éducation physique et gymnastique volontaire), en gymnastique et en équitation, les licences féminines représentent respectivement 91 %, 85 %, 78 % et 77 % des licences attribuées. Le nombre de licenciées est toutefois très variable suivant ces disciplines. À peine 300 sportives féminines pratiquent le twirling bâton alors qu'elles sont plus de 9 000 en EPMM, plus de 9 000 également en EPGV ; on compte environ 11 500 gymnastes féminines et 11 000 cavalières.

La natation est aussi une discipline à majorité féminine mais de façon moins nette (54 % des licenciés).

Le volley-ball, le roller-skating et la boxe française sont d'autres disciplines bien pratiquées par les sportives : dans chacun de ces sports, les licences féminines représentent entre 40 % et 50 % du total des licences.

Toutefois, dans de nombreuses disciplines sportives, la pratique féminine reste largement minoritaire. Par exemple, les licenciées féminines représentent moins de 10 % du total des licenciés en tir, rugby et football. Néanmoins, 2 500 femmes pratiquent le football féminin.

Les athlètes de haut niveau

En 2005, 172 athlètes alsaciens sont inscrits sur les listes de sportifs de haut niveau, établies par arrêté ministériel : 16 pratiquent le judo, 14 l'athlétisme, 13 le canoë-kayak, 13 la natation, 12 la lutte... Au total, 38 disciplines différentes sont pratiquées par des athlètes de haut niveau. Les listes des athlètes Espoirs, établies aussi par arrêté ministériel, regroupent, en 2005, 277 athlètes alsaciens. Parmi eux, 32 pratiquent la gymnastique, 26 l'athlétisme, 24 le

volley-ball, 22 le handball, 21 la natation, 19 l'équitation, 18 le canoë-kayak... Figurent sur ces listes des sportifs âgés de plus de douze ans, ne remplissant pas encore les conditions requises pour figurer sur la liste des sportifs de haut niveau.

Avec 40 athlètes, l'athlétisme est la discipline la plus représentée sur les listes de sportifs de haut niveau et sur les listes Espoirs. Elle est suivie par la gymnastique (37 athlètes) et la natation (34 athlètes). La plupart des sportifs de haut niveau

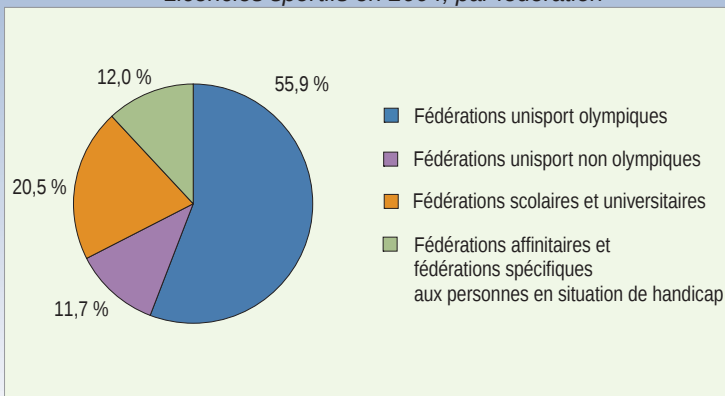
et Espoirs se retrouvent dans les seize pôles alsaciens de haut niveau, quatre étant labellisés Pôles France et douze pôles labellisés Pôles Espoirs.

Pierre CHEVALERIAS

Direction régionale
de la Jeunesse et des sports

Les licenciés sportifs des fédérations olympiques sont majoritaires

Licenciés sportifs en 2004, par fédération



Source : Direction régionale et départementale de la Jeunesse et des sports

Une enquête exhaustive sur les licenciés sportifs alsaciens

À la fin de l'année sportive 2004-2005, une enquête a été réalisée auprès de toutes les fédérations sportives agréées par l'État - qu'elles soient représentées par une ligue ou un comité régional en Alsace ou non, qu'elles soient subventionnées par l'État ou non -. L'objectif était de connaître le nombre de licenciés sportifs alsaciens, indépendamment de la discipline sportive pratiquée et de sa représentation officielle en Alsace.

Cette enquête a permis d'appréhender le poids respectif du sport olympique et du sport non olympique, et l'évolution des pratiques sportives entre les saisons 1998-1999 et 2004-2005.